

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22626**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Droit, économie, gestion ; Mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ; Spécialité Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Perpignan, Recteur de l'Académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme, 341p Gestion de l'espace et mise en oeuvre des projets

Formacode(s) :

12534 aménagement territoire, 12522 développement durable, 32035 conduite projet

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes:

- Diagnostiquer l'état d'un site et définir les priorités d'action au sein des milieux inventoriés
- Impulser des projets au niveau local, départemental, régional, national, européen, ... et en piloter la réalisation
- Apporter un appui technique (développement de production, rendement d'élevage, ...) aux collectivités et industriels, à l'Office National
- Suivre et contrôler la conformité réglementaire, fonctionnelle ou de mise en œuvre des produits, procédés, installation et équipements
- Elaborer ou faire évoluer les référentiels, procédures et consignes hygiène, sécurité et environnement et contrôler leurs conformités d'application
- Coordonner des projets d'aménagement du territoire
- Evaluer le projet de développement, identifier de nouveaux axes d'intervention et les présenter aux acteurs locaux
- Elaborer ou participer à l'élaboration du projet de développement local et apporter un appui aux partenaires institutionnels
- Analyser les données socio-économiques du territoire et identifier des axes d'intervention selon les impératifs de développement local
- Etablir les rapports d'études, de recherches en fonction des programmes environnementaux ou des directives institutionnelles
- Préconiser des mesures de protection de l'environnement aux agriculteurs, aux élus et les conseiller (procédures de tri sélectif, recyclage, ...)
- Apporter un appui technique, une expertise pour la protection du littoral, la sauvegarde d'espèces menacées, ... à différents interlocuteurs (collectivités, gestionnaires de forêts, ...)
- Coordonner des projets de développement durable (volets environnemental, social et sociétal)
- Etablir les rapports d'intervention/d'études selon les directives et réglementations environnementales
- Intervenir pour des projets/missions de développement durable (volet environnemental, social et sociétal)

Ce professionnel intègre les sciences de la nature et les sciences sociales à sa conception et à ses pratiques de la gestion de l'environnement.

Il pose des diagnostics environnementaux à partir desquels il formule des projets de gestion concertés avec les différents acteurs du paysage (exploitants agricoles, collectivités locales, organismes de développement, associations...).

Il intervient notamment dans l'aménagement des territoires ruraux et des espaces naturels. Il contribue ainsi à la protection de l'environnement, à la conservation des ressources naturelles, et à l'amélioration du cadre de vie.

Il effectue par ailleurs des recherches bibliographiques sur banques de données spécialisées et des analyses documentaires.

Le titulaire de cette certification possède les compétences suivantes:

- Agronomie
- Utilisation de système d'information et de communication
- Techniques d'inventaire
- Techniques de traitement des eaux
- Techniques de communication
- Techniques culturelles
- Réglementation en Hygiène, Sécurité, Environnement
- Réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'environnement
- Réglementation des espaces et espèces protégés
- Réglementation de la pêche
- Normes environnementales

- Méthodes d'enquête
- Méthodes d'analyse de risques
- Hydraulique
- Droit rural
- Droit forestier
- Conduite de projet
- Techniques de préservation de la biodiversité

Maîtriser les évolutions du milieu (artificialisation des espaces naturels, désertification des écosystèmes transformés, gestion de la ressource en eau).

Connaître le cadre juridique, administratif et sociologique de l'environnement.

Connaître les financements nationaux et européens concernant la gestion et l'aménagement du territoire.

Connaître les logiques suivies par les acteurs de la gestion des espaces : agriculture, forêt, pastoralisme, espaces protégés, espaces aménagés...

Prendre des responsabilités, avoir l'esprit d'initiative et se montrer autonome dans la réalisation.

Maîtriser l'anglais technique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés professionnels se situent dans les bureaux d'études, les sociétés fermières, les syndicats de rivières, les syndicats de nappes, les associations syndicales autorisées, les services techniques des collectivités locales, les associations environnementalistes, les organismes de gestion des territoires (Parc, Réserves naturelles...).

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- Chargé d'études en Environnement ; Chargé d'études naturalistes ; Chargé de mission dans un espace protégé ; Chargé de mission en aménagement ; Conservateur de réserve naturelle ;
- Responsable de réseaux d'assainissement ; Responsable de réseaux d'eau potable ; Technicien de contrôle de réseaux ;
- Coordinateur de bassin versant ; Technicien de rivière ; animateur de SAGE ;
- Responsable d'animation dans un espace protégé ; Eco-Développeur ; animateur nature ; Agent de valorisation du patrimoine ;
- Technicien en Agro-Environnement ; Technicien forestier ; animateur de charte forestière ; animateur Bois-Energie ; Assistant

Paysagiste-urbaniste...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

A1204 : Protection du patrimoine naturel

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

ECTS Lib long

30 SEMESTRE 5 - LIC PRO - GADER

- 9 S5UE1 - Outils d'analyse et gestion des territoires
- 2 Paysage, outil de diagnostic territorial
- 3 Fondements théoriques-méthodes d'inventaires écologiques
- 4 Système d'Information Géographique

- 9 S5UE2 - Gestion des territoires et du patrimoine
- 1 Economie appliquée à l'environnement
- 1 Sociologie de l'environnement
- 2 Droit rural et Droit de l'Environnement
- 0,5 Approche Environnementale de l'Urbanisme
- 1 L'environnement et la planification spatiale
- 1 Protection du milieu et valorisation du patrimoine naturel
- 2 Développement Durable
- 0,5 ICPE ;Etudes d'impact

- 6 S5UE3 - La forêt : une composante de l'environnement
- 2 Sylviculture ; Ripisylve
- 1 L'arbre en ville
- 1 Subéiculture
- 1 Charte Forestière
- 1 Bois Energie

- 6 S5UE4 - Connaissance de l'entreprise ; Formation personnelle

- 3 Système de Management Environnemental
- 2 Bilan de compétences ; Techniques de communication
- 1 Anglais

30 SEMESTRE 6 - LIC PRO - GADER

- 6 S6UE1 - La gestion d'une ressource : l'eau
 - 1 Politique ressource en eau - Gestion eaux potables et usées
 - 1 Contrat rivière, SAGE, SDAGE
 - 2 Gestion des eaux Souterraines ; Les forages
 - 1 Protection des eaux superficielles et souterraines
 - 1 L'hydraulique agricole
- 6 S6UE2 - Les espaces agricoles
 - 1 Installation et multifonctionnalité en agriculture
 - 2 Associations foncières pastorales, outil de gestion
 - 2 Procédures formelles et non formelles-Prévention des risques
 - 1 Plans de protection contre les pollutions d'origine agricole
- 6 S6UE3 - Projet tuteuré
 - 6 Projet tuteuré
 - X Encadrement du projet tuteuré
- 12 S6UE4 - Projet Professionnalisant Partenaires-Université
- 12 Stage 3PU

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE composé d'une majorité d'enseignants chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement Arrêté du 19 juin 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-615 du 26 avril 20002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :